

manière que nul n'aura plus désormais l'excuse de l'ignorance ou de l'inaccessible.

Alain CROIX

* Tous les chiffres figurant dans ce compte rendu sont établis par son auteur, qui porte donc seul la responsabilité d'une éventuelle erreur.

Thierry FILLAUT. *Les Bretons et l'alcool (XIX^e - XX^e siècle)*. Éditions de l'École nationale de la santé publique, avenue du Professeur Léon Bernard, 35043 Rennes. 345 p.

Huit ans après la parution de sa thèse de doctorat de 3^e cycle en histoire, consacrée à « L'alcoolisme dans l'Ouest de la France pendant la seconde moitié du XIX^e siècle », Thierry Fillaut récidive en publiant cette fois le condensé de sa thèse d'État, soutenue en 1989, sous le titre « Alcool, alcoolisation et alcoolisme en Bretagne (1852-1980) ». Ayant étendu son sujet dans le temps et l'ayant rétréci dans l'espace, il aborde un thème, « Les Bretons et l'alcool », presque ressenti, à l'instar de l'identité religieuse, comme consubstantiel à la Bretagne : n'y a-t-il pas dans le titre une allusion à l'exposition qui a fait date « Les Bretons et Dieu » ? Du reste, le dernier chapitre emprunte le sien à une formule revisitée d'Émile Masson, qui renvoie à un cantique célèbre : « alcooliques et bretons toujours ? ».

« Alcooliques et bretons toujours ? » : prenant le contrepied d'une acception pléonastique de son sujet, Th. Fillaut s'attache au contraire à montrer que la Bretagne ne s'est pas toujours identifiée à l'alcoolisme, mais que celui-ci y a pris fortement racine à la fin du XIX^e siècle pour s'y installer en maître jusque vers 1970, puis y refluer ou du moins y connaître d'autres formes...

Le matériau documentaire rassemblé pour étayer cette thèse est important et varié : enquêtes administratives et sources d'archives, mais surtout sources secondaires imprimées de toutes sortes, en commençant par les statistiques fiscales, judiciaires, médicales et sanitaires, mais aussi écrits de médecins, d'hygiénistes, d'agronomes, d'écrivains ; thèses anciennes de droit ou de médecine ; anciens périodiques religieux ou médicaux, articles de presse, iconographie...

Il est dommage que cette documentation abondante, identifiée par les notes, hélas regroupées en fin de volume, ne fasse pas d'objet d'une présentation systématique et critique initiale : on trouve seulement p. 341 une brève information sur les textes réglementaires et les statistiques. Ces dernières, auxquelles l'auteur fait un abondant, voire excessif recours, au

point que l'on a peine parfois à distinguer l'essentiel et l'accessoire, nécessitent pourtant — ce qui est bien montré — un usage précautionneux : les fraudes et l'autoconsommation faussent les statistiques fiscales et toutes les villes ne perçoivent pas l'octroi.

Quant aux statistiques sanitaires, elles traduisent l'évolution parallèle de l'instrument de mesure et de l'objet mesuré. Y-a-t-il plus de psychoses alcooliques dans tel hôpital psychiatrique ou sont-ce les grilles de classement du médecin aliéniste qui changent, en raison du flou des classifications (p. 109-110)? A plusieurs reprises, l'auteur insiste sur les difficultés d'interprétation, voire de détermination de la morbidité et de la mortalité alcooliques : si le nombre d'internements augmente dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est que l'alcoolisme augmente, mais aussi que le seuil de tolérance s'abaisse... Quant à la statistique de la cirrhose, introduite en 1901 dans la classification des causes de mortalité, elle ne fait apparaître aucun cas à Quimper en 1907 (p. 119)! Elle reste fort incertaine à Rennes pour les années 1930-1950 (p. 217).

Les témoignages « littéraires » cités sont, comme le remarque l'auteur, profondément marqués par l'idéologie de ceux qui les professent et enclins aux préjugés vis-à-vis des « classes populaires ». C'est pourquoi l'on aurait aimé davantage entendre la voix d'Émile Masson dont les opinions différentes sont évoquées quelque peu hâtivement (p. 46, 102, 149). L'iconographie aurait pu faire l'objet d'une enquête plus complète ; le bel échantillon que nous en donne le cahier central, d'une gravure tirée d'Olivier Perrin jusqu'aux campagnes de prévention signées RSCG, incite à le penser. Il est dommage que les images décrites dans le texte ne se trouvent pas toutes dans ce cahier, auquel d'ailleurs aucun renvoi n'est fait : ainsi n'y figurent ni la colère de Corentin (p. 33-34), ni la procession de Rennes de 1908 (p. 65), ni l'auberge de Lanleff (p. 70), ni la noce en Cornouaille (p. 105)... Le même manque de coordination existe entre la cartographie et le texte : la carte de la p. 93 renvoie au rapport Claude cité p. 106. A quelle(s) étude(s) de Ludger Lunier renvoient celles des p. 18, 19, 109, 114? Que fait, par ailleurs, la référence à la Mayenne, p. 83? Cela dit, il est fort instructif de comparer ces cartes, de rapprocher par exemple celle de la page 19 (consommation alcoolique totale en France en 1859) de celle de la page 303 (mortalité par alcoolisme et cirrhose en France en 1980). Il est seulement dommage, mais on y reviendra ensuite, que sauf exception elles aient, comme les statistiques, le département pour unité de découpage.

Les tableaux constituent un dernier hors-texte lui aussi appréciable ; certains malheureusement ne comportent pas les taux nationaux qui rendraient les comparaisons immédiates et faciles (p. 79, 235, 304...). Quant à celui de la page 71, contrairement à ce qui en est dit, il n'est pas

assez clair pour apporter la preuve flagrante de la progression du nombre des débits de boissons...

A ces quelques réserves près, — une autre pourrait être l'absence d'un tableau récapitulatif de la législation —, il faut insister sur la qualité de la présentation et de la typographie qui honore les éditions de l'ENSP pour un livre qui démontre l'intérêt, pour la politique de santé, d'inscrire le présent dans l'histoire et traduit à sa manière l'insertion dans sa région d'accueil d'un grand établissement déconcentré avant la lettre... Regrettons seulement quelques rares imprécisions : que sont le conseil départemental (p. 122), un arrêté départemental (p. 127) ? Faut-il lire respectivement général et préfectoral ? Il aurait été utile de préciser les noms des asiles d'aliénés : Saint-Méen est celui de Rennes, Lesvellec est plutôt connu sous celui de Saint-Avé (p. 106). Enfin, rappelons que l'on écrit Clemenceau, sans accent (p. 200).

Venons-en à la thèse elle-même et tentons de la brosser à grands traits. En Bretagne, vers 1850, avant l'alcoolisme, concept clinique défini par un médecin suédois, Magnus Huss, en 1849 et acclimaté en France en 1853, il y avait l'ivresse, c'est-à-dire la consommation forte mais pendant un court laps de temps d'alcool, lors de grands événements : fêtes, pardons, noces, foires, telle celle qui orne la couverture... Cette ivresse, souvent collective, contrastait avec une tempérance habituelle qui en rendait les effets plus profonds et plus voyants. Encore cela vaut-il surtout pour la Basse-Bretagne — à l'exception de Brest et des zones côtières largement imprégnées d'eau-de-vie —, la Haute-Bretagne s'adonnant déjà régulièrement au cidre (dont, certaines années, l'Ille-et-Vilaine est le premier département français producteur et consommateur sous le Second Empire) et la Loire-Inférieure au vin : les zones de production et de consommation se recouvrent.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, tous les facteurs convergent pour favoriser l'alcoolisation de la région. Finie l'autarcie, la révolution des transports entraîne une énorme croissance de l'offre : la Bretagne, qui dès cette époque rate l'exportation de son cidre, est en revanche envahie par les vins et eaux-de-vie du midi, d'Algérie ou de l'étranger. Quant à la production locale, le verger cidricole s'étend à présent en Basse-Bretagne et la production devient par années pléthorique. Mais la distillation, favorisée par la législation (la loi du 14 décembre 1875 rétablit très vite le privilège des bouilleurs de cru, amoindri en 1872) permet de résorber les excédents. La consommation est facilitée par la baisse des prix et l'absolute liberté d'ouverture des débits de boisson instituée par la loi du 17 juillet 1880 qui, à l'occasion de la victoire définitive de la République, revient sur le contrôle institué en 1851 par le Second Empire plus à des fins politiques qu'hygiéniques. C'est la « belle époque des alcooliers », à

laquelle, alors, la publicité concourt, servie par des auxiliaires plutôt inattendus : on appréciera, p. 65, les quatrains de Th. Botrel et d'A. Le Braz, en faveur de l'*Angélica*....

Même s'il ne faut pas prendre pour argent comptant le témoignage des observateurs de l'époque, le plus souvent issus des classes aisées, qui, des nombreuses manifestations d'ivresse « traditionnelle » mais devenue peu supportable à leurs yeux, déduisent que la Bretagne est devenue alcoolique, il n'en est pas moins vrai que, comme le montrent les observations médicales (alinéation alcoolique, mortalité imputable à l'alcool), l'alcoolisation augmente, surtout en Haute-Bretagne et dans les villes, bien que la Basse-Bretagne tende à rattraper son « retard » : le cidre y pénètre et surtout l'eau-de-vie y abonde, le vin restant une boisson de luxe hors Loire-Inférieure, où l'on écoule les crus locaux. L'alcoolisme chronique se répand (les paysans de Haute-Bretagne, les marins, les ouvriers sont les plus touchés), quoique la Bretagne reste très loin de la moyenne nationale pour la consommation (p. 84).

L'auteur s'attarde un peu longuement sur la première guerre mondiale qui pourtant « n'aura été qu'un accident dans l'évolution de l'alcoolisation bretonne » (p. 193). Certes, à brève échéance, la guerre est un frein à l'alcoolisme par les mesures prises contre les alcools distillés, la surveillance des débits de boissons, la répression de l'ivresse publique, mais la promotion du vin, boisson « hygiénique », boisson « nationale » généreusement distribuée au soldat (en 1918, la ration réglementaire représente 150 litres par individu et par an ; à comparer avec les 50 litres, consommation moyenne maximale d'un département sur cinq en 1913, que sont même loin d'atteindre les départements bretons — cf. p. 79), lui assurera de larges débouchés. La paix revenue, il progresse et concurrence le cidre.

Les années 1918-1954 sont, pour l'auteur, les années noires de l'alcoolisme en Bretagne, région la plus alcoolisée du pays le plus alcoolisé de la planète. Tous les chiffres sont au rouge après la seconde guerre mondiale : nombre de bouilleurs de cru et de débits de boisson par habitant, taux de décès par cirrhose et psychose alcoolique. Jusque vers 1970, le phénomène s'accroît, la hiérarchie des boissons consommées étant seulement modifiée, puisque le vin évince complètement le cidre au café et en ville, tandis que le choix s'élargit, grâce à la bière et aux apéritifs anisés.

Les choses ne changent qu'autour de 1970 où les tendances s'inversent. Les records passent à d'autres : en 1981, le Nord-Pas-de-Calais relaie la Bretagne à la tête des régions alcooliques ; même si le Morbihan conserve le premier rang pour la mortalité par cirrhose, même si l'alcoolisme reste important dans les zones dévitalisées et les plus défavorisées,

les écarts avec la moyenne nationale s'amenuisent nettement. Le taux *brut* de mortalité due à l'alcool chute de moitié entre 1968 et 1987. La consommation baisse donc mais, surtout, sa structure se modifie : même si l'on continue à boire plus de vin fortement alcoolisé qu'ailleurs, le modèle du « cadre urbanisé », consommateur de whisky par exemple, tend à se répandre. Quant aux boissons du cru, le cidre, dont la production se restreint à certains terroirs, devient majoritairement une boisson d'agrément, et non plus de table ; de même le vignoble nantais, dont encore en 1953 les 3/4 de la production étaient du rouge de consommation courante, produit maintenant majoritairement un vin d'appellation contrôlée, qui bénéficie de l'évolution du goût des consommateurs.

L'évolution finale doit beaucoup au volontarisme — enfin — des pouvoirs publics. L'auteur en privilégie tellement l'importance qu'il fait une barrière chronologique de l'année 1954, date *a priori* peu parlante, puisque les changements « sur le terrain » semblent être postérieurs d'une quinzaine d'années, mais 1954 est l'année qui voit l'alcool devenir fléau social et le gouvernement agir résolument sous l'impulsion de Pierre Mendès-France. Jusque là, il est vrai, peu de choses durables avaient été faites : le souci des rentrées fiscales, la puissance des groupes de pression (producteurs, bouilleurs de cru, négociants et débitants) avaient tout au plus incité l'État, droite et gauche confondues, à favoriser les boissons « hygiéniques » et fermentées, notamment le vin (cf. la loi de 1900 sur le régime des boissons et celle de 1931, instituant un « code du vin »), au détriment des boissons distillées (l'acte le plus symbolique ayant été l'interdiction de l'absinthe au tout début de la première guerre mondiale). On peut noter en passant que le cidre ne fut jamais défendu comme le vin, la cidriculture ayant toujours été une activité d'appoint, restée routinière, inégale, malgré de nombreux efforts en faveur de la qualité dès la deuxième moitié du XIX^e siècle.

La première loi antialcoolique de 1873 fut vidée de sens par les deux lois déjà citées de 1875 et 1880... Cette dernière prévoyait des périmètres de protection que les municipalités furent peu pressées de délimiter, du moins avant 1914 (qu'en est-il entre les deux guerres ?). C'est seulement dans l'immédiat avant-guerre, en 1938 et 1939, que sont prises les premières mesures antialcooliques, confirmées par le régime de Vichy (loi de 1941 sur les débits de boisson notamment). La Libération voit le retour à la liberté totale et c'est donc à partir de 1954 que se met en place une politique résolue de lutte contre l'alcoolisme : suppression du privilège des bouilleurs de cru en 1960 (votée par la majorité des députés bretons), réduction du verger cidricole, favorisée aussi par le remembrement et la modernisation des exploitations, réglementation sévère de la police des débits de boisson, notamment dans les grands ensembles et les zones industrielles en 1959 et 1960, et aussi dans les stades, quinze ans plus tard.

La conduite en état d'ivresse devient un délit en 1959, l'éthylomètre est utilisée à partir de 1965, à titre préventif à partir de 1978. Enfin, des structures autres que les hôpitaux psychiatriques se développent pour accueillir préventivement les alcooliques, réputés malades et non plus « vicieux » : centres d'hygiène alimentaire (depuis 1970 et surtout 1975), unités spécialisées en éthylisme des hôpitaux généraux (depuis 1978).

Le coût social de la santé, la maîtrise de plus en plus nécessaire des dépenses de santé, la lutte contre les accidents de la route provoquent ainsi une intervention de l'État, longtemps resté sourd aux médecins, hygiénistes et autres propagandistes de l'antialcoolisme qui, dès la défaite de 1870 et la Commune, appelaient à la mobilisation pour empêcher « la dégénérescence de la race », « l'agonie de la race par l'alcool ».

En Bretagne, le mouvement antialcoolique connaît un bref essor entre 1895 et 1914, surtout dans le Finistère et la région de Lorient, assez paradoxalement car ce ne sont pas alors les lieux les plus touchés. Il se manifeste par les émanations locales des ligues antialcooliques et par les mouvements (la Croix-Blanche, l'Abri du Marin) liés à l'Église catholique, alors préoccupée par un phénomène qui la trouva majoritairement tiède le reste du temps. Ces mouvements prônent plutôt la tempérance que l'abstinence (on distingue les adhérents et les membres actifs, seuls abstinents). L'efficacité de leur effort de prévention est tout relatif.

Après une longue phase d'engourdissement, le renouveau survient au milieu des années 1950 : associations d'anciens buveurs d'obédience catholique comme la Croix d'Or, la mieux implantée, la Vie Libre, fondée en 1953 par un prêtre d'Ille-et-Vilaine, l'abbé Talvas, récemment décédé, ou protestante, la Croix-Bleue plus active dans le Morbihan.

Cette dernière association et d'autres se préoccupent également de réinsertion, créant des foyers de post-cure. Enfin, la politique de prévention s'est renouvelée sous l'impulsion d'alcoolologues — on citera notamment l'association Bretagne-Alcool-Santé créée par le docteur Caro — en modernisant et en régionalisant son action (cf. « le défi brestois » en 1984), en promouvant le mieux boire, ce qui nous ramène, dans une espèce de permanence du débat, aux boissons hygiéniques du début du siècle.

Telles nous sont apparues les grandes lignes de la thèse de Th. Fil-laut. Sans tenter d'en faire une critique, on peut observer que des différents protagonistes de la trilogie alcool-alcoolisation-alcoolisme qu'il définit comme constitutive du « système-alcool » (p. 12) : consommateurs, producteurs, débitants, pouvoirs publics, institutions médicales, associations de prévention..., ce sont finalement les consommateurs les plus mal connus. Ceci résulte pour une bonne part d'un choix de

l'auteur qui écrit *in fine*, p. 308, que « (la) dimension proprement subjective (de l'alcoolisme) n'entraîne pas dans (son) propos ». Ne se prive-t-il pas par là d'accéder à un autre aspect de l'alcoolisme, en esquivant l'histoire personnelle de l'alcoolique où l'alcool n'est qu'un symptôme (il pourrait y en avoir d'autres : suicide, drogue...) à ne pas fétichiser ?

Th. Fillaut, peut-être en inspecteur des affaires sanitaires et sociales qu'il a été, privilégie ainsi un certain éclairage sur l'alcoolisme, considéré avant tout d'un point de vue institutionnel (action étatique, psychiatrique, associative) et économique : production et consommation, sans peut-être donner toute leur place aux mutations socio-économiques autres. Il insiste notamment sur l'offre et ses variations, à laquelle la demande ne ferait que s'accorder — l'exemple de la relative prohibition durant la seconde guerre mondiale et de ses effets est, il est vrai, à cet égard convaincant (cf. p. 223). Les éléments sociaux et culturels, reconnus eux aussi comme éléments du « subtil dosage » (p. 308) qui explique l'alcoolisme, sont plus rapidement évoqués, ce qui nous vaut toutefois des pages ou des lignes fort évocatrices sur les « codes sociaux », les qui président à l'absorption des boissons ; citons les manières de boire des bourgeois de Quimper (p. 69) ou des marins (p. 98-99), le rite du verre de *gwin ru* à Plozévet (p. 207) ou à Scrignac (p. 295), de la « piste » contemporaine, en écho à l'ivresse initiatique du début du XIX^e siècle gravée par Olivier Perrin et racontée dans la *Vie des Bretons de l'Armorique* (p. 31-34) ou à la recherche de l'infini selon Ernest Renan, très rapidement cité p. 32. Th. Fillaut semble avoir peu de sympathie pour les thèses « bretonnes » sur l'acculturation ou le matriarcat, en vogue ces dernières années, brièvement citées (p. 268), dont il critique implicitement l'ethnocentrisme (p. 302, 305) et l'anachronisme (p. 307).

La validité de ces thèses aurait pu être soumise, partiellement au moins, à l'épreuve du comparatisme : qu'en est-il de l'évolution de la Normandie, du Maine, si semblables à l'Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle et au début de ce siècle (cf. par exemple les statistiques de la justice, p. 125, la carte des bouilleurs de cru, p. 129) ? Qu'en est-il de même de l'alcoolisme des pêcheurs de Boulogne ou de Sète, des habitants du Saumurois ? Tant il est vrai que l'unité alcoolique de la Bretagne semble être un mythe (que l'on consulte par exemple le tableau de consommation des boissons alcooliques en 1910, p. 81) ou que, du moins, « l'approche régionale est parfois insuffisante » (p. 309) : la statistique et la cartographie départementales sont à cet égard fort gênantes, car elles lissent des contrastes intra-départementaux (entre cantons, entre villes et campagnes, Armor et Argoat) parfois accusés, sans compter qu'il est difficile d'opposer Haute et Basse-Bretagne quand deux départements sur cinq sont formés de l'une et de l'autre : les cartes cantonales des pages 93, 300 et 301 sont pleines d'enseignement sur ce point.

Les vingt dernières années sont peut-être celles qui posent le plus de difficultés à l'historien, courageusement engagé dans la voie ardue de l'histoire immédiate : le livre prolonge la thèse de 10 ans et le dernier article cité est (sauf erreur) du 5 juillet 1990. C'est que le phénomène devient très complexe, au carrefour des mutations sociales, des changements économiques, d'interventions institutionnelles multipliées et de discours contradictoires : diagnostic et prévention se cherchent, mais à partir de quoi parler d'échec de celle-ci (p. 269) ? Ce travail considérable, foisonnant de faits, d'interprétations et de chiffres — trop, à mon goût —, s'achève ainsi en interrogeant la propre validité de son contenu : la normalisation, l'homogénéité des modes de vie laisseront-elles longtemps encore place à un modèle ou à une exception bretonne que, pour l'occasion, on ne regrettera pas ?

Bruno ISBLED

Monique DOSDAT, *L'enluminure romane au Mont Saint-Michel*, Préfaces de François Avril et d'Élisabeth Lucas, Rennes, Éditions Ouest-France et Association des amis de la bibliothèque d'Avranches, 1991, 1 vol. in-4°, 93 p., illustrations dans le texte.

L'abbaye du Mont Saint-Michel est l'un des monuments les plus prestigieux du monde ; si le site est constamment visité, en revanche la production de son atelier d'écriture n'est guère connue que des spécialistes. Il faut donc être reconnaissant à M. Dosdat d'avoir consacré cette belle étude à la décoration des manuscrits copiés au Mont depuis la fin du X^e jusqu'aux dernières années du XII^e siècle. Ce livre est d'abord une invitation à un voyage pictural, mais il est également pour l'historien de la Bretagne matière à réflexion.

L'ouvrage dû à une chartiste n'est jamais rébarbatif, parce que l'auteur veille toujours à expliquer les termes techniques qui s'imposent pour traiter d'un domaine si particulier. L'enquête correspond à une période charnière de l'histoire du sanctuaire depuis la restauration de la vie monastique jusqu'en 1186, fin de l'abbatit de Robert de Torigni, qui fut un grand constructeur. Une évolution complexe révèle alors l'épanouissement du *scriptorium* jalonné d'étapes significatives. Les premières productions témoignent d'influences caractéristiques : mérovingiennes, carolingiennes et ottoniennes. Ce dernier apport doit être souligné puisque les abbatiats de Mainard I et de Mainard II se situent dans le prolongement de l'action réformatrice de Gérard de Brogne. Un mode de décoration va prédominer, celui de la lettre ornée. La fin de l'abbatit de Mainard II au Mont en 1009 devait entraîner pour la communauté